

NEWS

EuropeAid

Facilité Energie

Newsletter

FACILITE ACP-UE POUR L'ENERGIE

Evaluation des propositions détaillées

Comme indiqué le mois dernier, sur les 230 notes de concept évaluées, 169 ont été acceptées pour l'évaluation détaillée.

L'évaluation détaillée est en cours et on s'attend à ce que la décision de la Commission, concernant la sélection finale des propositions qui recevront un cofinancement, sera prise en mai 2007.

Ce mois-ci, la newsletter se concentrera sur une autre action de la Facilité pour l'Energie – Les Pools Energétiques.

Actions de la FE hors Appel à Propositions

L'enveloppe financière de la FE s'élève à 10 millions d'euros pour les actions hors appel à propositions.

Cette provision a pour objectif de soutenir le secteur de l'énergie en Afrique en facilitant un démarrage rapide du partenariat UE-Afrique sur les infrastructures (voir encadré en seconde page pour plus d'informations).

10 millions d'euros seront alloués à l'assistante technique et au soutien institutionnel à l'UA/NEPAD ainsi qu'au financement d'une sélection d'activités et de programmes régionaux prioritaires soutenant également le partenariat UE-Afrique sur les infrastructures.

Les actions spécifiques susceptibles d'être financées in-

cluent les activités préparatoires et de renforcement des capacités des Pools Energétiques (PE) de l'Afrique de l'Est, Centrale, de l'Ouest et du Sud.

Les activités soutenant les institutions régionales et continentales telles que l'Union Africaine, NEPAD, FEMA (Forum of Energy Ministers in Africa), AFUR, les autorités de régulation etc. pourraient aussi être envisagées.

Ces actions seront lancées en dehors de l'Appel à Propositions.

Etudes sur les PE

Les activités menées à bien jusqu'à aujourd'hui en dehors de l'Appel à Propositions ont principalement consisté en des missions d'experts ayant pour but l'examen de la capacité institutionnelle des Pools Energétiques régionaux en



Douzième parution

“ La FE soutiendra le secteur énergétique en Afrique en facilitant un démarrage rapide du futur partenariat UE-Afrique sur les Infrastructures.



COMMISSION
EUROPÉENNE

N° 12 Février 2007

FR

Afrique, ainsi que de l'AFUR. L'objectif de ces missions a été de déterminer les besoins de ces organisations dans le but de les soutenir pour l'amélioration des propositions de concept présentées à la Commission européenne avec à la clef un possible financement.

Que sont les PE?

Les Pools Energétiques comprennent au minimum deux systèmes de génération d'électricité qui sont interconnectés et qui opèrent sur une base commune, ceci afin de réaliser des économies et d'assurer la sécurité de fourniture d'énergie correspondant à leurs charges combinées.

Pourquoi les PE?

Les PE permettent une réduction des coûts d'investissement et opérationnels, l'amélioration de la fiabilité et de la sécurité des systèmes d'alimentation.

L'accroissement de la production et de la transmission peut être coordonné et le développement du marché régional de l'électricité devient possible.

Qui sont les PE?

Les Pools Energétiques actuellement à l'étude en ASS comprennent:

- Le Pool Energétique du Sud de l'Afrique (SAPP) créés en 1995 (12 pays SADC)
- Le Pool Energétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) créés en 1999 (14 pays CE-DEAO)
- Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) créé en 2003 (11 pays CEEAC)

Partenariat UE-Afrique Sur les Infrastructures

Le 13 juillet 2006, La Commission Européenne a approuvé une proposition pour un partenariat sur les infrastructures entre l'Union Européenne et l'Afrique. Le partenariat a pour but de répondre aux objectifs établis par l'Union Africaine et le NEPAD.

Un plafond de 5.6 milliards d'€ du 10^{ème} Fond Européen de Développement (FED, 2008-2013) financera le développement régional dans 4 domaines prioritaires: le transport, l'énergie, l'eau et les technologies de l'information et réseaux de télécommunication.

L'amélioration des infrastructures en Afrique est une précondition fondamentale pour la croissance économique, la promotion du commerce régional et, par dessus tout, la réduction de la pauvreté. De plus, les réseaux transafricains contribuent à l'intégration régionale, qui à eux deux forment le moteur du développement économique et apportent une stabilité politique et une bonne gouvernance. Le partenariat UE-Afrique sur les Infrastructures est au cœur de la stratégie pour l'Afrique, approuvée par le Conseil Européen en décembre dernier. La stratégie a été développée avec les partenaires africains, les états et les organisations régionales. Pour plus d'information:

<http://europe-cares.org/africa/>

- Le Pool Energétique de l'Afrique de l'Est (EAPP) créés en 2005 (7pays + 9 opérateurs nationaux)

Qu'est l'AFUR?

Le "Forum Africain pour la Réglementation des Services Publics" a pour but de soutenir le développement d'une réglementation efficace pour les différents opérateurs en Afrique. Le Forum a été créé en novembre 2002 à Pretoria. AFUR se concentre sur les questions relatives à la réglementation de l'énergie, des télécommunications, de l'eau et des sanitaires et plus particulièrement sur les sujets communs à tous les secteurs.

Le Forum s'occupe principalement des problèmes et du développement à dimension régionale bien qu'il peut également contribuer aux activités à un niveau subrégional.

Conclusions de l'étude.

Les différents Pools sont à des phases de développement très différentes.

Tous les Pools, excepté le SAPP, ont besoin d'un renforcement de capacité afin de développer leur capacité d'identification, de préparation et d'évaluation des projets sur l'infrastructure.

Pour le SAPP, il est suggéré de s'attaquer à des problèmes spécifiques à travers des activités de formation ciblées.

Les Pools ont besoin d'améliorer les compétences de leur staff en conséquence.

Etape suivante

La Facilité Energie, en collaboration avec les institutions concernées examinera les conclusions de ces études dans le but de financer des projets concrets d'appui institutionnel.

(De plus amples information sur ce sujet seront apportées dans une édition future de la NL)

Site Internet FE: http://ec.europa.eu/europeaid/projects/energy/index_fr.htm

Boîte fonctionnelle FE ACP-EC: europeaid-energy-facility@ec.europa.eu